



**FACILITER
L'ACCES DES
PERSONNES
HANDICAPEES
AU FESTIVAL
DES**

EUROCK EENNES DE BELFORT

→ *Charte d'engagement*

- Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
- Conseil Général du Territoire de Belfort
- Territoire de Musiques / Eurockéennes de Belfort

→ *Charte d'engagement*

RENDRE LE FESTIVAL DES EUROCKÉENNES DE BELFORT ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Préambule

Le festival des Eurockéennes de Belfort, organisé par l'association « Territoire de Musiques » est l'un des plus grands festivals de musique de France qui attire plus de 100 000 personnes en 3 jours.

Ce festival doit une partie de son succès au site naturel du Malsaucy, situé au pied du Parc naturel des ballons des Vosges et à proximité de Belfort.

Avec quelques 75 concerts par édition, les Eurockéennes proposent un large panorama de musiques populaires, du rock à l'électro en passant par le métal, la chanson, la pop music, le folk ou le reggae.

Un camping, situé à 3 km du site et proche du parking, héberge gratuitement 15 000 campeurs porteurs du billet d'entrée.

En octobre 2012, le festival des Eurockéennes de Belfort a été nommé aux UK Festival Awards dans la catégorie « Best Overseas Festival », c'est le seul représentant français dans cette compétition.

Les Eurockéennes ont été créées par le Conseil général du Territoire de Belfort, premier financeur et propriétaire du site du Malsaucy qui s'investit avec Territoire de Musique pour promouvoir les valeurs qui fondent le festival : partage, solidarité et citoyenneté.

L'affirmation de ces valeurs et le succès du festival ont été rendus possibles par la qualité de ce partenariat et du dialogue entre les acteurs, public ou privé, œuvrant dans le même esprit de bien public. En effet, le Conseil général du Territoire de Belfort et l'association Territoire de Musiques ont su associer leurs compétences, leurs réseaux et leurs savoir-faire pour faciliter l'accès du festival au plus grand nombre, et notamment aux personnes handicapées.

Le nouveau Schéma départemental en faveur des personnes handicapées adultes met justement l'accent sur leur participation à la vie sociale. La coopération réalisée autour du festival des Eurockéennes est emblématique à cet égard.

Aussi le Conseil général joue un rôle important et innovant lors du festival à travers l'engagement de la Maison départementale des personnes handicapées qui promeut une sensibilisation vers l'ensemble des publics et met en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir une qualité d'accueil aux personnes handicapées sur le site.

Le Conseil général et Territoire de Musiques s'engagent ainsi à garantir le respect de l'accès et la participation à la vie culturelle, éléments essentiels des droits culturels, eux-mêmes facteurs d'égalité et de développement qui permettent d'exister socialement. Ils intensifient ainsi leur contribution à trois enjeux sociétaux majeurs : environnement, handicap et insertion des jeunes.

C'est précisément l'objet de cette « Charte d'engagements pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux festivals des Eurockéennes de Belfort ».

Le ministère délégué chargé des Personnes handicapées entend promouvoir les engagements des organisateurs de festivals pour leur accessibilité aux publics en situation de handicap. Il facilitera la concertation entre les acteurs du secteur et les associations représentatives de personnes handicapées et s'appuiera sur l'initiative de l'association Territoires de musiques.

Engagements

Accueil et confort d'usage

Les organisateurs s'engagent avant tout à améliorer constamment l'accueil des personnes handicapées et des personnes ayant besoin d'être accompagnées en favorisant leur autonomie. Les organisateurs considèrent, quel que soit le handicap, la notion de « confort d'usage » comme une valeur ajoutée profitable à tous par rapport aux exigences contenues dans les textes réglementaires. Des aides humaines (accompagnateurs) et matérielles (« joëlettes » par exemple) sont proposées à toutes les personnes qui les sollicitent.

Information et communication

Les organisateurs s'engagent à porter une attention particulière à l'information et à la communication liées au festival, en s'assurant d'informer le grand public des offres accessibles aux personnes handicapées et de faire connaître le contenu des offres auprès de leur environnement social.

Accès et transports

Les organisateurs s'engagent, en maintenant un rapport avec les collectivités, partenaires et acteurs locaux, à poursuivre le développement des modes de transports accessibles et adaptés et à communiquer les informations nécessaires.

Signalétique / signalisation

Les organisateurs s'engagent à intégrer l'accessibilité dans les réflexions et actions relatives à la signalétique directionnelle et informative afin de guider l'ensemble des utilisateurs vers des destinations clairement définies et favoriser ainsi un bon fonctionnement du festival.

Installations, déplacements, circulations

Les organisateurs s'engagent à proposer un mode d'accès adapté et sécurisé à toutes les installations, à identifier, rendre lisibles et accessibles les cheminements vers les activités premières du festival et à mettre à disposition un point « Accueil infos handicap » au sein du festival.

Un espace spécifique animé par la Maison départementale des personnes handicapées permet aux personnes de trouver de l'information, un espace de repos, de l'aide humaine et matérielle.

Activités du festival

Les organisateurs s'engagent à aménager et baliser des espaces pour faciliter l'accès aux activités, animations et concerts et mettre à disposition en nombre suffisant des équipements adaptés.

Contrôle et suivi

Les organisateurs, conscients de l'évolution régulière des meilleures pratiques recommandées, s'inscriront pour chaque édition dans une démarche d'évaluation et d'adaptation du dispositif. Cela se fera dans le dialogue et l'échange de bonnes pratiques avec les principales associations représentatives des personnes handicapées, la Maison départementale des personnes handicapées, ainsi que d'autres acteurs compétents dans ce domaine.

Valeurs et éthique

Les organisateurs s'engagent à poursuivre l'ambition de développer le festival dans le respect de fondamentaux partagés avec l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des secteurs protégé et adapté.

Partage

Les organisateurs s'engagent à construire une vision partagée avec les autres festivals de musiques, d'arts de rue ou de multimédias, afin de créer une dynamique partenariale et tendre vers le partage d'expériences

Une association concernée et solidaire

Le festival des Eurockéennes de Belfort est un acteur culturel qui s'inscrit pleinement et durablement dans le paysage culturel et économique du territoire.

Il défend des valeurs de partage, de fraternité, de citoyenneté, de respect environnemental et d'audace artistique.

En tant que membre de la fédération internationale de festivals DE CONCERT, les Eurockéennes de Belfort ont entre autres pour objectifs, l'accueil du public dans une notion de prévention et de réduction des risques.

Il invite le public à être acteur de la manifestation, notamment dans le domaine de la préservation environnementale (transports, réduction des déchets, etc).

La mutualisation d'expériences organisationnelles : protection de l'environnement, accueil de personnes handicapées, actions citoyennes, approche du mécénat et des partenariats et de communication.

→ Charte d'engagement

RENDRE LE FESTIVAL DES EUROCKÉENNES DE BELFORT ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Signée à Belfort, le jeudi 30 mai 2013

Marie-Arlette Carlotti

Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion

Yves Ackermann

Président du Conseil Général du Territoire de Belfort

Jean-Marc Pautras

Président de Territoire de Musiques
